

# Bureau des pratiques équitables

**Impartialité • Confidentialité • Indépendance**

**Si vous avez des questions sur le traitement équitable des demandes dans le cadre des programmes suivants :**

- Aide à l'emploi et au revenu;
- Services aux enfants handicapés;
- Services d'intégration communautaire des personnes handicapées;
- Apprentissage et garde des jeunes enfants (subventions);

1. discutez-en avec l'agent du programme qui s'occupe de votre dossier;
2. demandez à parler au superviseur responsable au sein du programme;
3. communiquez ensuite avec le Bureau des pratiques équitables pour obtenir de l'aide.



Plus de renseignements sont accessibles sur notre site Web au [www.gov.mb.ca/fs/fpo/index.fr.html](http://www.gov.mb.ca/fs/fpo/index.fr.html).

Coordonnées :  
Bureau des pratiques équitables  
Téléphone : 204 945-1047  
Sans frais : 1 800 282-8069  
Courriel : [fairpractices@gov.mb.ca](mailto:fairpractices@gov.mb.ca)



\*Si vous recevez des prestations fédérales, veuillez appeler le 1 855 504-6760 pour obtenir de l'aide.

**Manitoba** 